



Résumé

Crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études du Canada

Mai 2007

Évalués à 1,8 milliard de dollars par année, les crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études représentent l'une des plus importantes formes de soutien gouvernemental offert aux étudiants de niveau postsecondaire au Canada. Cependant, les crédits d'impôt sont peu connus, insuffisamment utilisés et, surtout, contribuent très peu à encourager les jeunes à entreprendre des études supérieures. Si les crédits d'impôt n'arrivent pas à améliorer l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaire canadiens ni l'abordabilité des études dans ces établissements, y aurait-il moyen d'utiliser ces fonds de façon plus créative pour augmenter les taux d'inscription aux études supérieures?

L'étude commandée par la Fondation est de cet avis. Elle examine les deux principaux crédits d'impôt : le crédit d'impôt pour frais de scolarité, applicable à l'impôt sur le revenu payé au gouvernement fédéral et provincial, et le crédit d'impôt pour études, réclamé pour chaque mois durant lequel un étudiant est inscrit aux études postsecondaires et destiné à payer des frais comme les manuels et les frais de subsistance.

Les étudiants qui profitent des crédits pendant leurs études sont ceux qui gagnent des revenus élevés. Ils représentent cependant la minorité. La plupart des étudiants du postsecondaire (61 % des étudiants universitaires à plein temps et 64 % des étudiants collégiaux à plein temps) gagnent moins de 10 000 \$. Ils n'ont pas vraiment d'avantage à réclamer les crédits pendant leurs études. Lorsque le revenu annuel atteint 20 000 \$, les étudiants du postsecondaire qui utilisent leurs crédits réalisent des économies d'impôt de 500 \$, comparativement aux personnes non étudiantes qui gagnent le même montant. Toutefois, moins de 8 % des étudiants universitaires et 10 % de ceux du collégial se trouvent dans cette catégorie de revenu.